Sermon de Mgr Soulé

Le sermon suivant a été prêché, dimanche, par Mgr. Soule à l'eglise Notre Dame, Montréal :

In ipso vita erat et lux hominum.

En Lui, en Notre Seigneur Jésus-Christ, etaient la lumière et la vie des hommes.

Mes Frères,

Verbe Eternel et Fils de Dieu et Fils de l'homme, Notre Seigneur Jésus-Christ rapproche en sa personne adorable deux natures que séparait une distance infinie ; il réunit en lui-même le ciel et la terre, l'homme et Dieu ; il est l'âme, le principe et la consommation de toutes choses : des plans divins d'abord comme aussi de tous les evenements qui s'agitent et qui s'agiteront encore jusqu'à la fin des temps. Et dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, rien ne s'explique que par lui : otez Jesus-Christ du monde et vous ne comprenez plus le monde, et le monde n'est plus pour vous qu'une chimère, qu'une énigme, qu'une vague illusion destinée a retomber bientot dans le neant.

Ah ! quand nous lirons, un jour, clairement au ciel dans l'essence divine, miroir fidele où vont se reflechir toutes les réalités, nous saisirons alors le mystérieux enchainement des choses et nous comprendrons comment, avec quel admirable concert, tout se rattache à Jésus-Christ, tout dessine son œuvre, tout proclame sa grandeur souveraine, rédemptrice, sa mission bienfaisante parmi nous. En attendant cette révélation derniere, essayons aujourd'hui de comprendre, mes Frères, comment Jésus est le seul principe du bonheur universel pour les hommes.

Avant, durant les cinq mille ans qui ont precedé sa venue dans le monde et les deux mille ans qui viennent de leur suivre, le temps a fait eclore une multitude de grands hommes et de genies divers ; les uns ont brillé par leur intelligence, ont fondé des sociétés nouvelles, fait des lois, adouci les mœurs ; la nature, rappelle aux hommes leur celeste origine, n'eveille que quelques fois dans leurs ames des sentiments dignes de leur divine grandeur ; d'autres se sont montrés forts, puissants, dominateurs : ils ont étendu les armes a la main les limites des empires, converti la terre sous le poids de la force, fait couler des flots de sang humain et effrayé le monde par le sinistre eclat de leur gloire ; d'autres plus pacifiques et plus doux ont semé des œuvres de bienfaisance autour d'eux, secouru leurs semblables, consolé les cœurs au milieu des miseres et des infortunes de la vie. Mais nul d'entre eux, nul jamais, n'a pu ramener les hommes au bonheur ; seul Jésus-Christ en qui réside essentiellement la vie et la lumière, ainsi que nous l'a dit Saint Jean, quand il commence à nous raconter son histoire, seul Jesus a assez de puissance, assez d'amour pour aspirer cette merveille ; seul, il a pu rendre ses fideles heureux en leur communicant sa lumiere et sa vie.

Je ne voudrais pas, mes freres, donner a mes paroles une signification trop mystique en parlant, par exemple, de cette lumiere eternelle, de cette vie eternelle que Jesus est venu apporter au monde, bien qu'elle soit le plus noble de ses dons, de cette lumiere ineffable qu'il revit dans les âmes saintes, bien que cette lumiere éclaire les interets matériels tout autant que les abimes de la gloire. Non, je sais trop bien d'hommes, étourdis par les affaires et deçus par les sens qui ne soupçonnent rien audelà de ce qu'ils voient et de ce qu'ils touchent, et qui demeurent presque toujours insensibles a ce grand monde surnaturel qui nous entoure et nous absorbe ; neanmoins, je voudrais établir aujourd'hui que Jésus a pu faire et a fait le bonheur sensible et palpable du genre humain, en lui donnant sa vie et sa lumiere, seule source du véritable bonheur.

Et d'abord la lumière, la lumière de Jésus Christ, dans les temps obscurs où nous vivons, au milieu des orages incessants qui battent le vaisseau de l'Eglise, l'ignorance generale a grandi, et la notion des dogmes antiques s'efface de plus en plus. Aussi quand nous parlons de la lumière, aussitôt les esprits dépravés annoncent que la religion chretienne n'est propre qu'a l'etouffer ; et quand, au contraire, nous pretendons que la religion chretienne favorise la lumiere, c'est un paradoxe que nous annonçons à leurs yeux.

Entendons-nous. Que voulons-nous dire quand nous parlons de la lumière ? Il y a plusieurs sortes de lumieres, et nous attachons à ce mot de lumiere plusieurs sens différents, selon les occupations qui remplissent notre vie. Autre, en effet, est la lumiere pour les philosophes, les politiciens, les savants, les sages ; autre est la lumiere pour l'homme de l'industrie, du commerce, des arts ou des affaires.

Mais les hommes ainsi partagés en intérêts divers s'accordent neanmoins sur un point et reconnaissent tous qu'il est une lumière superieure, véritable, lumière universelle que nul ne saurait dédaigner sans se daidaigner soi-même ; c'est la lumière qui éclaire tous nos grands intérets communs ; par exemple, l'essence de notre nature humaine, notre origine, nos devoirs, nos destinées, l'âme, son immortalité, la vie presente, la vie future, Dieu ! enfin, principe de tout bien et de toute félicité.

L'on pourrait à la rigueur se passer de toute autre lumiere, mais personne au monde ne saurait se dispenser de rechercher celle-ci avant d'aborder à ce sombre rivage, avant de descendre dans cet abime effrayant qui s'appelle la mort.

Oh ! cette belle lumiere, source et voie de bonheur, c'est Jésus seul qui nous la donne. Avant lui, la raison humaine n'a su faire que des rêves en matière de religion. Quelque développée, noble, polie qu'elle fut ; quelqu'habile, ingénieuse dans les arts, profonde dans les sciences qu'elle se soit montrée, cette pauvre raison humaine a toujours erré dans un labyrinthe infini, dans un cercle fatal d'erreurs et de ténèbres ; elle n'a su vivre de fables absurdes à l'oreille des mortels.

Aussi, tous les peuples ont été idolâtres ; ils ont adoré la matière, l'or et l'argent, la pierre et le bois ; la terre et le soleil ; ils ont fait des dieux a leur guise ; ils ont proclamé maitres du ciel et de la terre les idôles et leur cœur.

Et les sages qui voyaient, qui comprenaient parfaitement le ridicule des croyances vulgaires, n'ont jamais su par quoi les remplacer, n'ont jamais pu donner au monde à venir la vraie notion de l'âme, la vraie notion de Dieu.

Quand Jesus apparut, ce fut tout autre chose : il a changé la face de l'univers, il lui a donné la lumière, il lui a ouvert les yeux et il l'a retiré du fond de l'abîme où son ignorance et son aveuglement l'avaient enseveli.

Oui, comme le soleil, il a réjoui de ses rayons la terre desolée, le monde moral ; il a dissipé les tenèbres éclairé les esprits en leur faisant contempler le magnifique spectacle où se déroulent et se dessinent le plan divin et la destinée de toute la création.

A sa voix, à la voix de Jésus, la nation du Dieu spirituel, infini Tout-Puissant, Eternel, immense, créateur, la notion du Dieu veritable se devoile ; a sa voix, a la voix de Jésus, l'homme découvre dans son âme ce souffle vivant, immortel : son âme faite à son image et ressemblance. La vie n'est plus qu'un passage sur la terre, et l'avenir bien-heureux et éternel s'offre a combler tous nos vœux. Le monde n'est plus un Dieu, mais l'œuvre de Dieu, le produit de sa puissance ; la morale douteuse, incertaine, chancelante, indécise, défigurée jusqu'à Lui, devient ferme, belle, brillante d'une majesté pure, capable de retirer les hommes du mal, de les ramener au bien et de les confirmer dans leurs devoirs.

Et toutes ces vérités sublimes, désormais éclatantes à la voix de Jesus, Jesus se plait a les répandre autour de lui. Il les communique aux pauvres d'abord, aux petits, aux humbles, aux grands ensuite, aux puissants de la terre, au peuple tout entier. Tous sont invités à marcher dans cette belle lumière, tous sont conviés à venir s'asseoir au grand festin de la lumière de Jésus : *ad scœnam luminis*, au grand festin de la lumière de Jésus. Ils fonde sur la terre une magnifique institution, l'Eglise, sur des bases universelles, afin d'embrasser toutes l'humanité ; il établit dans le sein de cette eglise un corps de pasteurs, de prêtres, de docteurs avec mission, avec ordre d'aller enseigner à toutes les nations, à haute voix, en criant jusque sur les toits la divine doctrine ; et tous les confins du monde et toutes les générations successives ont entendu et entendront le son de leur voix, et tous les siecles ont vu et verront la chaire vivante, inébranlable, impérissable d'où va couler sur le monde le langage divin, le rayonnement de la belle lumiere de Jésus.

Et désormais, l'œuvre éclatante de Jésus est consommée ; la lumiere rayonne en vérité tout autour de nous, partout, oui, oui ! Et si les philosophes, mêmes les plus illustres n'ont su que bégayer les mystères religieux, aujourd'hui les plus obscurs, les plus ignorants d'entre les chretiens comme les plus petits d'entre nos enfants les comprennent pleinement, les disent et les chantent sans mélange d'erreurs et sans hesitation.

Et si vous voulez d'ailleurs, mes Frères, vous convaincre qu'en Jésus seul réside, avec la force d'agir sur les intelligences, la puissance trinitaire, la puissance conservatrice de la véritable lumière. Jetez donc un regard autour de vous et contemplez, non plus la vieille société payenne mais les peuples épars sur le globe qui ne sont pas encore absolument ou pas du tout chrétiens : les sauvages, non loin de vous, errent toujours dans les plaines immenses, ignorants et stupides, brutals, misérables, idolâtres, adorant la matiere et l'animal ; le Musulman aveugle, degradé, courbe toujours sa tête sous le fer du premier brigand fortuné qui s'offre a lui comme l'envoyé du ciel ; son intelligence asujettie sous un odieux fanatisme se refuse a l'examen d'une croyance quelconque, ferme ses yeux, et fatalement, s'endort.

Et, sans aller si loin, autour de nous que devient la pure lumiere parmi les nations pretendues réformées, parmi nos frères dissidents ? Ah ! s'il en est quelques uns dans cette enceinte, je les conjures de croire qu'il est bien loin de mon intention, de ma pensée de mon cœur de les blesser en rien ; mais je dois la vérite a mes Frères, et cette vérité, je leur demande a eux-mêmes de la reconnaître et en passant de la saluer !

Que devient la véritable lumière parmi nos freres les dissidents ? Ils sont chrétiens, sans doute, ils sont chretiens malgré leur égarement, et à ce titre, ils conservent de grandes notions de verités ; mais ces notions ont pâli : Elles ne seront peut-être bientôt plus que des reflets mouvants de l'éternelle lumière ; l'esprit de Jésus-Christ s'est affaibli dans leur âme ; l'éclat de leur belle intelligence chrétienne a baissé, s'est obscurcie depuis qu'ils ont détruit chez eux la base de la foi et de l'autorité de l'église.

L'instabilité naturelle à l'esprit humain les a faits dévier en mille erreurs contraires : les systèmes ont pris la place des dogmes, l'opinion a usurpé le trône de la vérité, les sectes sont nées des sectes et toutes chancellent, toutes se partagent dans les édifices de leurs croyances ; et leur raison, désespérant bientot de la vérité confond les plus importants mystères de la religion, et penche fatalement et de plus en plus à l'indifférence universelle si voisine, hélas ! de l'athéisme, de l'incrédulite, et rien désormais n'arrêtera ce torrent qui menace d'importer jusqu'aux derniers lambeaux de la vérité : tant il est vrai ô mon Seigneur et mon Maître qui en s'éloignant de vous on court aux abimes. Mais si, ramenant nos regards sur nous-mêmes ; nous nous demandons, nous voulons savoir ce que devient la seule lumiere parmi nous, chrétiens, quand nous nous éloignons de Jésus,—notre regard est attristé par le spectacle que nous offre nos incrédules qui affectent de mépriser le christianisme. Sans doute, ils gardent encore le vrai en beaucoup de choses ; ils disent qu'ils proclament de belles et de nobles idées. Ils sont redevables de ce privilege au Christianisme qui a élevé leur raison et qui ne laisse pas de les éclairer encore et de les préserver de certaines erreurs profondes, radicales, incurables, fatales, mais convenez en avec nous : tant ils s'obstinent à fermer les yeux et à se forger eux mêmes leurs croyances, ils disent des choses si etrenges, des absurdités si revoltantes ! qu'ils prêteraient à rire aux païens et aux barbares eux-mêmes. Et que disent-ils ? qu'il n'y a point de Dieu ! Raisonnables en cela comme les fous qui prétendent que cet immense univers est un effet sans source ; que ce Dieu, s'il existe, n'a point de providence ! Oui, il est semblable, sans doute, à quelque vieux maître imbécile ou négligent ; que l'âme humaine s'evanouit à la mort comme une ombre légère, comme un vain songe ; que la morale et la justice ne sont que des conventions futiles.

Tout ce qu'ils disent, et tant d'autres choses ; voilà les insanités qui découlent de leurs principes ; voilà l'abime obscure ou vont se perdre les incrédules ; ceux-là qui s'obstinent a fermer les yeux à la lumiere évangélique de Jesus Christ.

Non, mes Freres. Reconnaissons que Jésus, seule lumiere vivante et éternelle illumine tout homme qui vient dans ce monde ; c'est Lui qui éclaire les intelligences, qui les nourrit, qui les perfectionne, qui les glorifie. Bienheureux celui qui marche à la suite de Jésus, celui qui marche à la suite de Jesus, celui-là ne marche pas dans les ténèbres, il marche dans la lumiere ; bienheureux celui-là qui vient s'asseoir au grand banquet de la lumière de Jésus : *Felix qui ad cœnam Jesus edit* ; Jesus fait son bonheur comme il fait le bonheur de tout homme qui vient accepter sa lumiere.

Ajoutons que notre Divin Sauveur fait le bonheur de l'homme en lui donnant la vie. Mais quelle vie oh ! mes Freres ? La vie morale, sans doute, la dignité des mœurs qui seule constitue la vraie vie.

Il existe, vous le savez, une correspondance intime entre les doctrines et les mœurs. La brute n'a pas de doctrine, aussi elle n'a pas de mœurs ; et parmi les hommes, à mesure que les doctrines s'allient et s'épurent, les mœurs se depravent ou s'ennoblissent ; et cela, parce que l'être raisonnable ne saurait agir que conformément à sa pensée, ni desirer, ni vouloir que ce qu'il connait deja. Or, il en résulte de cette correspondance intime des doctrines et des mœurs qu'entre le vrai disciple de Jesus-Christ et celui qui ne l'est pas, il doit exister une différence énorme sous le rapport de la dignité morale. Voyons plutot le bon chrétien, celui-là qui marche simplement dans la lumiere de Jésus Christ et qui réalise véritablement dans sa personne, dans sa conduite, les maximes du bon Maître. Oh ! quelle dignité, quelle grandeur, quelle noblesse divine est la sienne ! tandis que la brute obéit aveuglement aux instincts du corps.

Que la foule immense des hommes en suivant la nature et ses inclinations, avance dans la vie, la tête basse, les yeux attachés constamment a la terre, n'entrevoyant presque plus rien du ciel ni de l'Eternité. Le véritable chrétien, lui, marche la tête haute, les yeux en haut, il dédaigne la loi de l'intérêt et du plaisir, il se nourrit de pensées graves et serieuses; il aspire aux choses immortelles ; il a sa vie a lui, et ce n'est pas la vie de la nature, la vie des sens, la vie du corps. Non ; c'est la vraie vie de l'âme. Ce chrétien sera peut-être moins riche, moins puissant, moins honoré qu'un autre, c'est possible, moins habile dans le maniement des choses temporelles,—c'est encore possible—; mais nul ne le surpassera pour la délicatesse et la sublimité du sentiment : nul ne saura développer autant de grandeur, de générosité, de dévouement au service des grandes causes ; nul ne sentira son cœur battre aussi vivement en présence d'un austère devoir, d'un grand devoir. Il sait que tout passe sur la terre ; il accomplit un pèlerinage, il s'en va vers l'éternité ; aussi, ressemble t il a cet illustre étranger qui traverses des plages inhospitalières sans presque laisser tomber un regard autour de lui ; il court sans presque toucher la terre vers le ciel sa patrie qui l'attend. Telle est l'influence que la docterine de Jésus Christ exerce dans les conditions ordinaires de la vie sur tout esprit, sur tout chretien fidèle. Oh ! Quel merveilleux effets ne produit-elle pas cette divine lumière quand elle tombe dans des cœurs choisis, dans des cœurs d'élites, dans des cœurs privilégiers. Oh ! quand cette divine lumière tombe dans des âmes privilegiers, elle fait éclater en elle un amour, une recherche de perfections presqu'adorable. C'est alors que nous voyons apparaitre dans le monde ces illustres pénitents toujours affamés de perfection, ces solitaires, ces anges du désert, ces pures, ces innocentes vierges de l'Eglise, ces hommes charitables toujours prêts et dévoués au sacrifice d'eux-mêmes, ces contemplatifs sublimes toujours en adoration devant l'idéal éternel, absolu, ces grands chrétiens qui passent a travers toutes les générations en faisant comme Jésus admirablement bien et en se tenant constamment en communion de vérité et d'amour avec leur Dieu.

Oh ! que ces âmes sont belles ! oh ! qu'elles se tiennent à une hauter sublime, dans une région sereine ! Qu'elles sont ravissantes et que leur commerce est doux ! Elles s'enveloppent de la lumière de Jesus-Christ ; elles se revêtent de la lumière de Jésus-Christ. Elles se transfigurent promptement en la lumière de Jesus Christ, et si bien, qu'elles deviennent, selon le magnifique langage de St. Paul, des filles de lumière : *filiæ luminis*. Oh ! les belles filles de la lumière ! et par l'eclat qu'elles repandent autour d'elles, et par les saintes œuvres qu'elles ne cessent d'accomplir ! Elles font plus, elles deviennent comme Jésus la lumière du monde a leur tour : *lux mundi*. Les voila, ces filles de lumieres devenant la lumiere du monde.

Ah ! c'est ainsi que notre adorable Sauveur élève l'âme fidèle a l'aide de sa lumière jusqu'à la perfection de sa vie, c'est-à-dire, par conséquent jusqu'au véritable bonheur. Mais l'homme, mes Frères, n'est pas condamné à vivre isolé sur la terre ; non : il est, au contraire, appelé predestiné, à vivre en société, en commerce avec ses semelables ; et c'est pourquoi notre adorable Sauveur perfectionne son œuvre redemptrice en établissant une juste harmonie dans les rapports entre eux. Dans ces rapports, les uns n'embrassent que la famille, les autres, plus étendus, embrassent la société tout entière. Or, c'est Jésus qui a établi l'ordre et la paix dans les familles, c'est Jésus qui a établi la justice et la charité dans la société humaine.

Vous savez tous, mes Frères, ce qu'était la famille avant Jésus Christ.—Je veux dire la famille antique, la famille païenne —une insupportable tyrannie, un abominable désordre. Le chef de la famille n'était pas tant un père qu'un maître absolu ayant droit de vie et de mort sur ses enfants, puissance terrible qui fait frémir quand on songe à l'ignorance, aux colères, aux caprices des hommes ;—ce n'était pas un époux, mais un oppresseur, qui pouvait en faveur, en vertu des lois autorisant le divorce et la polygamie, réduire a l'esclavage la femme, la moitié du genre humain ! Et qui ne se rappelle avec horreur les mystères redoutables, les atrocités commises au foyer domestique des païens ; et ces hideuses coutumes païennes et ces honteuses prostitutions, et ces mille formes cruelles de l'esclavage, et ces sacrifices barbares inondant les foyers comme des autels de sang humain ; et ces déluges d'infâmies infestant ses mœurs domestiques. Oh ! il ne fallait rien moins pour retirer la famille de cet abîme de honte, de dégradation, d'abaissement, il ne fallait rien moins qu'un Dieu : il est venu ce Jésus. A sa voix, le père n'est plus un bourreau, mais un être environné du respect de tous dans la famille, vénérable et toujours bien-aimé. La mère n'est plus une esclave, mais la douce compagne de l'homme, associée à son empire, partageant tous ses droits, la consolation de ses douleurs, le charme et l'amour du foyer. Les frères se sont aimés, l'esclave a disparu, les mœurs sont devenues pures : l'ordre et la paix ont regné.

Oh ! mes frères ; si vos mœurs canadiennes sont tant hospitalières, si vos foyers sont si doux, si vos familles canadiennes sont si aimables, c'est a Jésus que vous le devez.

Il ne s'est pas contenté de rétablir la famille, il a voulu refaire aussi la société, et, pour cela, il a soufflé parmi les hommes un doux esprit de justice et d'amour ; il a fait régner l'harmonie entre les peuples comme aussi entre les gouvernants et les sujets de chaque peuple. Avant Jésus, jamais le monde n'a connu que la haine, la dévastation, la mort, l'extermination ; jamais, jamais le monde n'a connu les sentiments de la bienveillance fraternelle, ni de la veritable humanite.

La patrie voyait toujours ses sentiments expirer a ses frontières ; et, quiconque en ce temps là, se serait declaré l'ami du genre humain eût passé pour traitre à la patrie. Cette idée, ce sentiment exclusif de la patrie, exagéré sans mesure, et glorifié même par les lois, les coutumes et les religions, s'est presque toujours changé en un atroce fanatisme. Une soif de sang dévorait les nations ; elles se ruaient les unes sur les autres, se détruisant, se combattant, s'entretuant comme des scelérats qui se disputent une proie. Et, avant Jésus, le monde entier n'a été qu'un immense, un véritable champ de bataille. Dans les fameuses républiques de la Grece, de Carthage, de Rome même, nous ne voyons que cela. Quel mépris pour tout ce qu'ils appelaient les barbares ! Quelle passion d'oppression ! Quelle perfidie dans les traites ! Quelle habileté à eluder les serments ! Quelles guerres exterminatives où l'on disait : " *Vae victis*, malheur aux vaincus !" Pas de grâce ! Quel affreux pillage, quelle violence sanglante, quelle brutalité feroce ! mais, en lisant cette histoire on frémit ! ! !

Quand Jésus le doux sauveur du monde apparut, un nouvel ordre de chose soudain commence avec lui. Il apprend aux nations qu'elles ne sont, en vérité, que de grandes familles de frères créées par le même Dieu, fils du même frere, notre Père qui est au ciel. Cette idée fondamentale s'est fait jour promptement dans les esprits ; elle a gagné, elle a pénétré dans tous les œuvres ; elle y a fait germer, y a developé et fait éclater une puissance d'affection inconnue jusqu'à cette heure, qui va toujours grandissant, se repandant partout et embrassant enfin tous les hommes dans les liens d'un amour universel. Les peuples, en devenant chrétiens, cessent en vérité comme de plein droit, d'être des rivaux ; ils deviennent des freres, des amis donnant au monde le spectacle de la bonne foi dans les traités de la paix, de la modération, de la sagesse dans les épreuves inévitables : Et tant que les principes au Christianisme prévalent dans leur sein, il en est toujours ainsi. Grâce à Jésus-Christ tous les peuples sont des amis, tous les peuples sont des freres.

Il ne s'est pas contenté d'accomplir ce prodige d'unir tous les hommes entre eux, il a voulu resserrer encore les liens d'union entre les gouvernants et les sujets de chaque peuple. Pour cela il n'a pas écrit de traité de politique ; non : il a fait mieux, il a fait plus : il a fourni la base fondamentale, essentielle à toute bonne politique en reconnaissant, en approuvant toutes les formes de gouvernement quelconque, toutes les institutions humaines, toutes les institutions politiques quelles qu'elles soient, des qu'elles ne sont pas en flagrante opposition avec les lois essentielles de l'ordre. Il leur a donné à toutes, une base immuable et la plus solide de toutes les garanties.

En effet, tandis qu'en dehors du Christianisme, et partout où l'esprit d'incrédulite et les principes d'incredulité prévalent tout gouvernement se change bientot en oppresseur et tout sujet en révolte. Tandis qu'entre eux, bientôt la lutte s'ouvre, s'engage, éclate, devient terrible et fait prévaloir le despotisme ou l'anarchie ; tandis que le flux et le reflux des violences continuelles va sans cesse des sujets aux gouvernants ; tandis que d'une part on forge toujours des chaines à la liberté et que de l'autre toujours on les brise au sein des discordes civiles, des proscriptions, des flots de sang versé ; tandis que les trônes croûlent sous les princes, que les rois montent sur l'echafaud, pendant que le despote populaire règne dans toutes sa fureur ; tandis que le peuple à son tour vaincu court chercher un refuge sous la protection et le sable d'un despote absolu ; tandis que le desordre règnent partout, qu'un malaise indéfinissable soulève et travaille tous les esprits ; tandis qu'un rêve inquiet de nouveautés, de reformes, de chimères jette sans cesse pêle-mêle peuple et gouvernants a la recherche d'un avenir incertain au risque d'y trouver un abîme, d'y creuser la tombe, Jésus Christ, Jésus-Chrit d'un mot sublime et lumineux, également honorable aux gouvernants et aux sujets, pose la paix profonde, établit la paix harmonieuse : Il a dit : " Tout pouvoir vient de Dieu." A cette parole, les peuples s'arrêtent, ils méditent, ils contemplent dans le pouvoir un reflet de la Majesté Divine, l'organe de Dieu et son ministre pour le bien et le gouvernent, a son tour, s'arrête et contemple dans les enfants du peuple les enfants de Dieu dont il n'est que le serviteur. L'obéissance est ennoblie, les droits sont respectés, peuples et gouvernants ne reconnaissent qu'un juge Dieu ! Une mutuelle confiance éveille en eux un admirable accord ; le gouvernent, le souverain s'appuie sur le cœur et la conscience du peuple, le peuple, sur la conscience et le cœur du gouvernant, du souverain ; et tous deux marchent ensemble tranquilles à leur destinées. Et l'en voit alors dans cette société devenue profondément chrétienne fleurir avec abondance la paix, la sagesse, la liberté, la grandeur et la prospérité.

Oui ! tous les principes de notre religion chrétienne ne tendent qu'au bonheur universel des hommes, et s'ils étaient parfaitement observés, le mal ne serait bientôt plus qu'une chimère : l'ordre et la félicité brillerait où est le vice et le mal, et tout ce que les poëtes ont chanté de l'âge d'or renaitrait dans ce monde, et la terre entière, grâce à Jésus redeviendrait un jardin.

Oui, la civilisation des peuples chrétiens déjà si brillante, étincelante à côté des ténèbres où vivent encore les barbares et les païens. Cette civilisation chrétienne, si les peuples chrétiens étaient plus fidèles, deviendrait belle, pure, harmonieuse ; alors, partout, la religion de Jésus Christ ferait éclater sa puissance et démontrerait à que le hauteur sublime elle est capable d'élever sous son auspice, avec toutes les formes de n'importe quel gouvernement, la civilisation et le bonheur de l'humanité.

Or, mes frères, nous tous, qui que nous soyons, chrétiens fidèles ou chrétiens que la malice des temps, a peut être pour un jour, égarés, reconnaissons aujourd'hui les bienfaits de Jésus-Christ, sa Rédemption permanente, son sacrifice, son souffle vivant qui passe dans le monde et le soulève, sa charité qui le pénètre, le ranime et qui va le transfigurer ; reconnaissons Jésus-Christ dans tous ses grands et nobles mouvements des peuples, dans toutes ces généreuses aspirations qui les poussent à l'ordre, à la vérité, à la justice, à la conquête du bien, de la liberté du progrès, à la fraternité chretienne à la divine charité ! En tout cela, c'est Jésus qui travaille, qui veut prendre, tout ravir, tout enlever, jusqu'au ciel pour ramener au parfait bonheur. Reconnaissons Jésus, à ce pieux enseignement. O Jésus ! notre maître, régnez sur nous, Vous qui subjuguez l'Univers par l'excellence de votre Doctrine et l'éclat de votre lumière, par le charme puissant de votre morale et de votre vertu ; régnez sur nous, dissipez nos ténèbres, éclairez nos intelligences, ranimez en nous la foi de plus en plus, c'est-à-dire le feu de la charité chrétienne ; régnez sur nous, et faites de ce beau, de ce noble peuple du Canada, un peuple de freres, un peuple de chrétiens, un peuple de saints, un peuple heureux, comme il le merite, un peuple heureux, et quand viendra l'heure de quitter cette terre, enlevez-nous tous Seigneur à votre gloire, a votre amour, à votre honneur désormais parfait.

A vous, Seigneur-Jésus, à vous pour l'éternité ! *Amen.*

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Les bills suivants sont déposés et lus pour la première fois :

Bill pour autoriser la compagnie d'assurance " Merchants Marine Insurance Company of Canada " à renoncer à sa charte et a procéder a la liquidation de ses affaires. —M. Curran.

Bill pour amender le chap. 127 des statuts refondus du Canada, intitulé : " Acte concernant le taux de l'interêt."—M. Landry.

Bill pour amender l'Acte concernant le service civil, en décrétant que les fonctionnaires qui sont entres au service du gouvernement avant 1882 ne soient pas obligés de subir d'examens pour être promus.—M. McNeill.

Bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer Central d'Ontario. —M. Ward.

Bill pour constituer légalement l'Académie Nesbitt, de Prince Albert — M. McDowell.

L'honorable M. LAURIER, parlant de la mort de M. Cayes, député de Missisquoi, dit que cette mort est une perte pour cette Chambre.

Le député de Missisquoi, dit-il, était un homme distingué et je suis convaincu qu'il aurait fait honneur à sa position comme membre du parlement s'il n'eut pas été si tot enlevé a l'affection des siens. C'était un homme au cœur noble qui possédait l'estime de tous et je considère que sa mort sera regrettée non seulement par cette Chambre et son parti, mais encore par le pays tout entier.

Sir Hector LANGEVIN—Comme l'a dit l'honorable chef de la gauche, le député de Missisquoi n'avait siégé que fort peu de temps en cette chambre et la maladie dont il souffrait l'avait empêché de prendre une part active aux débats. Cependant, je me rappelle qu'il prit part aux debats en deux circonstances et qu'il déploya alors un talent remarquable. Tout le monde s'accorde à dire que c'était un homme aux sentiments généreux et qui aurait certainement fait honneur à cette chambre s'il eut vécu.

M. CHARLTON demande si on a reçu le protocole concernant le traité des pêcheries ?

Sir Charles TUPPER—On l'a reçu samedi matin; on est à l'imprimer en ce moment et j'espère pouvoir le déposer sur le bureau de la chambre avant que la séance soit levée.

Je profiterai de cette occasion pour dire que j'ai été fort désappointé à la lecture de ce protocole, et, apres les observations que j'ai faites en réponse à l'honorable député de Northumberland ces jours derniers, je crois devoir, aujourd'hui, donner des explications.

Lorsque je quittai Washington on n'en était pas encore arrivé a une décision quant à ce que renfermait le protocole, et on n'avait pas décidé si les divers documents qui avaient été soumis à la conference, des deux côtés, seraient compris dans le protocole. Pendant que j'étais malade, M. Chamberlain télégraphia que l'on se proposait de les inclure simplement et mes honorables collègues, le premier ministre et le ministre de la justice, répondirent a M. Chamberlain, en mon nom, que je consentais a cela, à condition que des renseignements plus complets seraient donnés plus tard.

Je m'attendais alors que ces documents contiendraient les propositions faites de part et d'autre par les plénipotentiaires anglais et américains, qu'ils contiendraient les propositions et les réponses faites à ces propositions, et je profite de cette circonstance pour exprimer le regret que j'ai éprouvé en constatant que le protocole ne contenait que la simple mention des diverses séances de la conférence, la conclusion a laquelle celle ci en était venue et le *modus vivendi*, de sorte que le proto cole ne contient rien de plus que les renseignements déja donnés par le senat américain. Je télégraphiai à M. Chamberlain, à New York, mais il était trop tard : on me repondit qu'il était parti.

Par ce télégramme je disais à M. Chamberlain que j étais très désappointé de voir que le protocole ne renfermait pas ces propositions. Vu ce que je viens de dire, je me demande si je dois maintenir la déclaration que j'ai faite à cette chambre que des propositions concernant les relations commerciales entre les deux pays avaient été soumises à la conférence, et je crois que je serais parfaitement justifiable de communiquer a l'honorable chef de la gauche et a l honorable député qui a fait une motion à ce sujet, la proposition soumise par le commissaire anglais et la réponse des representants du gouvernement américain relativement à cette question des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, vu que cette proposition se rattache intimement à la motion de l'honorable député de Oxford Sud.

M. CHARLTON est d'opinion que l'offre faite au sujet des relations commerciales entre les deux pays devrait être communiquée a la chambre.

M. CASEY parle dans le même sens.

Sir Charles TUPPER—J'ai pris cette question en sérieuse considération et lorsque j'ai parlé de soumettre ces propositions au chef de la gauche et au député de South Oxford, je n'entendais pas dire que cela fut pour les communiquer à la chambre, mais plutôt pour renseigner les honorables députes et les guider lors des debats sur la motion importante qui a été soumise à la chambre. Je crois qu'ils ont droit à cela apres la déclaration que j'ai faite ces jours derniers. Cependant, je me sens plus à l'aise après avoir lu dans le *Montreal Star* ce que ce journal dit être le compte rendu d'une entrevue avec M. Angell, l'un des plénipotentiaires américains. Voici comment se serait exprimé M. Angell :

" Les commissaires anglais et canadien désiraient tout particulièrement qu'un traité de réciprocité a peu près général fut conclu, avant d'en venir au règlement de la question des pêcheries, et plus de la moitié du temps a été consacré à discuter cela ; le travail véritable de la conférence s'est acompli en moins d'un mois. Nous avons dit à maintes reprises que la question du tarif était du ressort du congrès et que nous n'avions rien à y voir."

Cette déclaration aurait été faite, parait-il, par l'un des commissaires américains, un homme distingué, et je dirai que cette déclaration est exacte en tous points.

Personne plus que moi ne désire que ces propositions concernant les relations commerciales entre les deux pays soient soumises à la chambre et je vais tâcher d'obtenir l'autorisation de es produire. En attendant, elles seront communiquées confidentiellement au chef de la gauche et au député de South Oxford, qui ont, suivant moi, le droit d'en prendre connaissance à la suite de la déclaration que j'ai faite l'autre jour.

L'honorable M. MITCHELL ne voit pas qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement de M. Chamberlain pour donner ces renseignements à la chambre. Les commissaires se trouvent en majorité en Amérique et on ne doit pas retarder l'expédition des affaires ici pour attendre le bon plaisir de M. Chamberlain.

Sir Charles TUPPER—Je partage cette opinion.

L'honorable M. MITCHELL dit que dans l'intérêt du pays, l'on doit attendre que la question du traité des pêcheries ait été discutée devant le sénat américain avant de la discuter ici. Il ne veut pas creer d'embarras, mais il est d'opinion que l'on ne doit pas procéder trop à la hâte, car, ajoute-t-il, si le traité nous est favorable, nous fournirions des armes aux ennemis du Canada. Toutefois, M. Mitchell dit qu'il a le même droit que les députes dont les noms ont été mentionnés d'avoir des renseignements au sujet du protocole de la conference.

M. MULOCK demande à l'honorable ministre des finances à quelle entente on en était venu avant son départ de Washington ?

Sir Charles TUPPER—A mon départ, on en était à discuter quels seraient les documents que renfermerait le protocole.

En premier lieu, il y a les propositions et les contre-propositions soumises des deux côtés : ensuite il y a des documents élaborés et des déclarations faites de part et d'autre et, en troisième lieu, il y a des compte-rendus sommaires des discussions qui ont eu lieu sur ces divers points.

Lorsque l'on m'a télegraphié, j'ai compris que le protocole renfermait, sinon tous ces documents, du moins les propositions soumises de part et d'autre et les réponses faites à ces propositions et j'ai été désappointé de voir, comme je l'ai déjà dit, que le protocole ne contenait rien autre chose que le compte-rendu des séances et le résultat des déliberatians de la conférence. Je vais, comme je l'ai dit déjà, prendre sans retard, des mesures pour obtenir l'autorisation de produire ces documents.

M. MILLS dit que vu l'importance de procurer a la chambre les renseignements les plus complets, il serait opportun de demander au Président des Etats-Unis et a lord Salisbury l'autorisation de produire ces documents.

M. MACKENZIE s'oppose à ce que l'on demande à lord Salisbury d'intervenir dans une question qui est du ressort du gouvernement canadien.

Sir Charles TUPPER dit que l'opinion exprimée par le député de East York lui parait assez juste, bien que celle du député de Bothwell soit aussi un grand poids.

L'honorable M. POPE, en réponse à M. Charlton, dit que les recettes du chemin de fer Intercolonial, du 1er juillet 1887 au 1er février 1888, ont été de $1,601,029 et les dépenses d'exploitation de $2,030,385 ; du 1er juillet 1886 au 1er février 1887 les recettes se sont élevées à $1,543,709 et les dépenses d exploitation à $1 843 395 ; du 1er juillet 1886 au 1er mars 1887 les recettes ont été de $1,696,095 et les dépenses de $2,036,-513.

Le ministre des chemins de fer fait remarquer que la date est mal choisie pour demander ces renseignements, vu que les recettes, à partir d'aujourd'hui au 1er juillet, sont généralement beaucoup plus considerables qu'en aucune autre saison. Il fait remarquer aussi que l'on a dépensé $2,000,000 au moins, l'hiver dernier, pour enlever la neige qui s'était accumulée sur la voie.

L'honorable M. COSTIGAN, en réponse à M. Thérien, dit que le gouvernement n'a reçu aucune requête de la part des fabricants de tabac canadien a Montréal, demandant qu'une loi soit adoptée pour leur accorder le monopole de l'achat et de la vente du tabac en feuille.

Sir A. P. Caron, en réponse à M. Mulock, dit que les officiers des bataillons volontaires qui ont fourni des habillements ou autres articles indispensables à leurs soldats, lors de la campagne du Nord Ouest, sur l'autorisation du département de la milice, ont été remboursés, mais qu'on n'a pas remboursé les municipalités qui avaient jugé à propos de fournir des effets aux troupes sans y être autorisés par le département.

M. WATSON demande un rapport contenant les noms de tous les inspecteurs d'homesteads au Nord-Ouest.

M. AMYOT—Rapport indiquant le montant dépensé pour l'amélioration des havres de Québec et Montréal et l'approfondissement du chenal du lac Saint-Pierre.

M. BARRON—Copie de la correspondance entre le gouvernement et la commission chargée d'étudier le projet de la construction du canal de la vallée de Trent.

L'honorable M. LAURIER—Rapport de la commission chargée de constater le montant des pertes causées par l'insurrection du Nord-Ouest.

L'honorable M. WHITE dit que ce rapport sera produit dans une couple de jours.

L'honorable M. FOSTER, en réponse à M. Davies, dit que le rapport de la commission chargée de se procurer des renseignements au sujet de la pêche au homard sera déposé devant la chambre dans quelques jours.

La séance est levée à 5.35 heures.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé a executer toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON
Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

" L'HOTEL RICHELIEU "

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES.

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleures en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'Aisence, Eviers et bains, etc.

Couvertures en " Canada Plate " et tôle galvanisée.

☞ Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

AVIS AUX MERES.—Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le a Sirop calmant de Mme Winslow " et ne prenez acune autre préparation.

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE DIXIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

.... billets de 1re série à $1.00.

.... billets de 2me série à 25 cts.

La somme de $.......... est ci-jointe.

ADRESSE

Nom..........

Rue.......... No..........

ou Boîte du Bureau de Poste No..........

Localité..........

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Manufacture de Voitures

▪ROYAL▪

SOLOMON LEVEILLE, PROP.

Je désire informer le public que je viens de faire l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines ou j'ai puisé de grandes connaissances dans mon état, je suis en mesure de garantir entière satisfaction. Mes ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous ma direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et mes prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que je mets en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

☞ AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 18

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES " TELEGRAPHE " DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE,
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE,
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES,

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commercia les de la vallée de l'Ottawa et des mieux quali fiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances — OU — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

DEPECHES

DERNIÈR

C.

Décès du

QUEBEC, 5—Le notaire, est mor résidence de l' funt, qui représ de Lotbinière, s 76 ans. Quoiqu santé eût inspiré ne s'attendre à vieillard a eu une cinq heures sa deux heures apr naissance.

ETA

Traité

WASHINGTON a transmis au Co ments et protoc pêcheries. Le me lettre du secréta devant la chamb est gardée en sec Dans sa lettre, yard dit que la co est accompagné rences qui ont traité. Les docu re des transactio tat la conclusion important que ce sance du peuple possible.

NYACK, N. Y., sayé de travers ici vers la mi-jan n'avait pas été re vé aujourd'hui s

SPOKANE FAL noire sévit par " Nez Percés." de cette épidemi à l'extrémité.

RANESVILLE, ex shérif de ce Frankie Wise et

Une viola

LEWISTON, Te Eagle Pass, anno mexicains, comm ont traversé la r sous prétexte d sont emparés d à le battre furie trainer avec eux. Les gens de l'e cette brutalite q toire, ont voulu ces derniers ont la foule et se son riviere. Arrivés fusillade a comm Plusieurs perso blessées. On a télégrap l'affaire au secre Unis.

La grève des m

CHICAGO, 5—De places laissées v ciens et les chau Chicago, Burling sent rapidement mécaniciens gr premiers apparti pelée Fraternité conds aux Cheva ceux-ci prennent seconds, et la div ciations devient c En présence de c férence a eu lieu associations, M pour s'entendre a intérêts et de ne ment. La conclusion que des ordres o Arthur à Philade bres de la Frater ding, tandis que ner des instruct liers du Travail entrer au servic nent au Reading On attend mai positions. Si el vies, elles imp direction aux de contraire, on cra désordres qui p au delà des grèv Il est quetion ton à d'autres li tes celles qui a peut-être au poi gion de l'Ouest j dant une telle conséquences si pour tous les int ments seront po sans qu'on arriv Dans l'attente ments qui ne pe on prend des me nements. Des gnent les trains contre des viole niciens et chauf ment des grévis

E

Le gé

PARIS, 5—Le une lettre au général Boulan période que no me dévouer ex militaires J'a der l'autorisati toutes manifest de publier une rais engager m m'élire ou a m que je ne pourr

Char

PARIS, 5—Le budgetaires de d'hui a la cha quis de la Ferr da si c'était l' de depenser to budget. Le général L re, dit qu'il reg dre a cette que tions fussent d M. Keller s'o dant à réduire

No

BUCHAREST, nistère avec M deur à Vienne res étrangeres refuser ce pos

Gu

ROME, 5—Le légraphié que mie furent vu

Régé

BERLIN, 5— ministériel au à signer les dé sité, date du prince héritie arrangement.

Jou

VIENNE, 5— la *Presse*, est

LONDRES, 5- Blackburn est concédé en pa leurs employé

QUEENSTOW le vapeur " S

GLASGOW " State of Ne

QUEENSTOW le vapeur " S